

## **DIRECTION DE L'INFORMATION & LA COMMUNICATION**

**Communiqué de presse No:**

**Date: 6 Septembre, 2022**

**Lieu: Addis Ababa, Ethiopia**

### **L'Union africaine et Interpeace signent un protocole d'accord pour renforcer les efforts de consolidation de la paix en Afrique**

L'Union africaine (UA) et Interpeace ont signé un protocole d'accord confirmant leur engagement mutuel à promouvoir les processus de paix menés au niveau national afin de parvenir à une paix durable, de prévenir les conflits violents et de renforcer les capacités de résilience pour la paix et le développement.

La cérémonie de signature a eu lieu le vendredi 2 septembre au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba. Le protocole d'accord a été signé par le commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de l'Union africaine, S.E. l'ambassadeur Bankole Adeoye, et par le vice-président d'Interpeace, Simon Gimson.

Aligné sur les priorités et les stratégies de l'UA, le protocole d'accord vise à soutenir des approches de consolidation de la paix plus inclusives et participatives, qui tiennent compte des besoins des femmes et des jeunes, ainsi qu'à promouvoir les possibilités et le potentiel des sociétés en tant qu'agents de changement positif, afin de renforcer la cohésion sociale et d'assurer une croissance et un développement durables. Dans le cadre de leurs mandats communs visant à faire progresser la prévention et la résolution des conflits, l'UA et Interpeace se soutiendront mutuellement, notamment par le biais de dialogues politiques, d'activités programmatiques communes et d'initiatives conjointes en matière de politique et de plaidoyer.

Visant à faciliter la collaboration pratique entre l'UA et Interpeace, l'engagement programmatique conjoint décrit dans le protocole d'accord comprendra un soutien technique sur la sensibilité aux conflits et la réactivité à la paix. Interpeace contribuera à soutenir l'UA dans ses capacités de prévention des conflits afin d'aider les États membres à atténuer les causes profondes des conflits. Cette programmation conjointe vise à accroître les capacités des États membres à mettre en œuvre une infrastructure de consolidation de la paix ascendante et centrée sur la communauté, ainsi qu'à informer leurs programmes de développement pour qu'ils soient sensibles à la paix.

Ce partenariat réaffirme l'orientation prise par l'UA à travers son architecture africaine de la paix et de la sécurité, la feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes d'ici 2020, le cadre structurel de prévention des conflits, la politique de justice transitionnelle de l'UA et la politique de reconstruction post-conflit de l'UA, qui constituent le fondement de l'approche de l'Union africaine.

"Nous sommes ravis de formaliser et d'approfondir notre engagement avec l'Union africaine par le biais de ce protocole d'accord", a déclaré Simon Gimson, vice-président d'Interpeace. "Le protocole d'accord affirme notre engagement commun à accroître la capacité des États membres de l'UA à favoriser des approches de la paix plus ascendantes et dirigées par les communautés."

**For further information, please contact:**

**Paschal Chem-Langhee, Communication officer** | Political Affairs, Peace and Security Department | African Union Commission

**Tel:** +251 115 517 700 | **E-mail:** [chem-langheep@africa-union.org](mailto:chem-langheep@africa-union.org) | Addis Ababa, Ethiopia

**Information and Communication Directorate, African Union Commission** | **E-mail:** [DIC@africa-union.org](mailto:DIC@africa-union.org)

**Web:** [au.int](http://au.int) | Addis Ababa, Ethiopia | **Follow Us:** [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)